

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Lundi 18 mars 2024

PV n° 368

Présents : Mmes Elisabeth AUGER, Sandrine LOQUET, Aurélie RUBIO

MM. Laurent PINAULT, Francis LUCAS, Anthony LEMEY, Christian LEMAIRE,
Mickaël MANDARD, Thierry DECAN, Fabien BOUBET, Morgan REGNIER

Absents excusés : Mme Cécile ROY-RETIF & M. Daniel GILLARD

Procuration : Mme Cécile ROY-RETIF donne procuration à M. Laurent PINAULT

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL N°367 DU LUNDI 15 JANVIER 2024

Le Procès-Verbal n° 367 est approuvé à l'unanimité par les membres présents lors de cette réunion.



Attention

Lors de la transmission du procès-verbal, il est rappelé aux secrétaires/correspondants qu'ils doivent diffuser les PV à l'ensemble de leurs licenciés.

INFORMATIONS DIVERSES

○ **Licenciation**

Il y a 1 397 licenciés dont 587 en loisir - 795 en compétition – 1 événementielle – 14 en découverte.
Vous pouvez suivre l'évolution des licences au jour le jour en suivant ce lien :

<http://www.fftt.com/stats/region.php?reg=fr-cvl-all>

○ **Véhicule Comité**

Au retour de St-Georges/Cher, Julien a fait intervenir l'assistance remorquage de la voiture à la suite d'une crevaillon. Le véhicule a été emmené chez TOYOTA de Blois. Le comité a profité de l'immobilisation du véhicule pour effectuer l'entretien annuel et le changement des quatre pneus. Coût de l'opération environ 1 100 €. Aucun véhicule de courtoisie n'étant disponible au garage, Julien a été placé en télétravail. Laurent remercie Anthony qui a permis l'organisation du regroupement Détection le samedi 16 mars 2024 à Selles/Cher en co-voiturant Julien.

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

○ Boîtes de balles

Laurent nous informe qu'il a procédé à l'achat de 30 boîtes de balles chez Wack Sport pour les besoins de Julien et la dotation aux clubs aidants lors de la prochaine Assemblée Générale (coût 1 152 €).

○ Dossiers ANS-CAP'ASSO

Laurent et Cécile travaillent sur les bilans financiers des subventions ANS PSF 2023 et les nouvelles demandes ANS PSF 2024. La demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil départemental de Loir-et-Cher a également été effectuée.

Le bilan moral et financier du CAP ASSO a été réalisé pour la dernière fois. Le Comité ne pourra pas renouveler de Cap'Asso et cherche une solution de financement pour le salaire de Julien. Un dossier ANS « Consolidation emploi » va être déposé, sous réserve des critères de sélection de l'Etat.

CDJT DU 22 JANVIER

- Inter-Comités : la sélection a été faite, Elisabeth a transmis les convocations, elle a déjà des retours.
- Regroupement jeunes : il est proposé un regroupement « Poussins » le 1^{er} juin à Vineuil.
- Balbutop : il sera organisé le samedi 20 avril à Morée.

A noter pour la saison 2024/25, le club de Saint-Laurent-Nouan se propose pour organiser une compétition (4 tables). Laurent demande à Elisabeth de les inscrire sur les Finales des Coupes de Loir-et-Cher.

Tournoi Jeunes : la CDJT souhaite modifier le nombre de joueurs, soit 2 au lieu de 3. Le Comité ne s'y oppose pas, Morgan REGNIER en prend note. Modification du règlement à prévoir.

✓ 1 abstention 11 pour

BALBUTOP : la CDJT souhaite l'organisation de 3 journées Balbutop au lieu de 2 avec inscription des juniors. Le Comité a déjà statué sur le Balbutop, aucun changement ne sera apporté au règlement.

Le CD41TT rappelle que le calendrier n'est pas extensible et qu'une compétition supplémentaire mobilise 3 ou 4 JA, un club organisateur et a minima 24 à 30 tables.



TOP 8 : cette compétition ne sera pas obligatoire pour les inter-comités. Le coefficient sera revalorisé la saison prochaine. Elle passera de 0,5 à 0,75.

COMMISSIONS

○ Tournoi Equipes Jeunes

Le tournoi s'est très bien déroulé. 14 équipes étaient en liste à VENDÔME le samedi 24 février.

○ Corpos

Prochain tournoi Gentlemen à CHAILLES le vendredi 19 avril 2024.
L'affiche a été transmise aux clubs.



○ Coupes du Loir-et-Cher

Les rencontres ont été saisies, les clubs pourront saisir directement les résultats sur GIRPE (comme le championnat par équipes). La date limite des rencontres est fixée au 29 mars.

○ Calendrier 2024/25

Lors de la prochaine réunion, Fabien BOUBET nous présentera une première ébauche du calendrier de la saison prochaine.

○ Coupe Mixte

Fabien nous informe de l'inscription de onze équipes à ce jour.

○ Interclubs

Les interclubs se sont déroulés le samedi 17 février au complexe sportif de la Chaussée-St-Victor. 32 équipes étaient engagées, les JA étaient Thierry DECAN et Alexis BOISSIERE.





Comité Départemental
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

Maison Départementale du Sport

1, avenue de Châteaudun
41000 BLOIS

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

○ Fémi'Ping



Le Fémi'Ping du 21 avril se déroulera à la salle des sport d'AZÉ et non à Morée comme cela était prévu au départ. Cette édition sera un spécial JO (Ping Basket – Ping Tir à l'arc...). Reste à valider l'affiche proposée.

○ Championnat/Equipes

La D2 du club de Mondoubleau a fait forfait chez eux.

En D4, le club de Chailles a fait jouer un poussin contre Morée alors qu'il est interdit de faire jouer un poussin donc score 0/20.

Le règlement du Championnat par Equipes sera modifié pour ajouter la procédure de demande de changement de date d'une rencontre sur l'Espace Club FFTT.

○ Divers

1. Le gymnase Tabarly sera utilisé pour organiser les Championnats de France UNSS Tennis de Table les 13-14 & 15 mai 2024. Une convention tripartite est à prévoir entre le club du Blois Ping 41, le CD41TT et l'UNSS.
2. Le gymnase Tabarly sera utilisé pour organiser les Jeux régionaux du Sport en Entreprise le 24 mai 2024, conjointement avec la Ligue du Centre de la FFSE, le club du Blois Ping 41 et le CD41TT. Thierry DECAN sera le juge-arbitre de la compétition.



3. Laurent PINAULT informe les membres du Comité que Thierry DECAN, Mickael MANDARD et Fabien BOUBET sont candidats pour être Arbitre national et leur souhaite le meilleurs pour les épreuves à venir !

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

4. L'Assemblée Générale du Comité se déroulera le vendredi 6 septembre 2024 à Mondoubleau.

Laurent informe les membres du Comité que Sandrine LOQUET ne renouvèlera pas ses fonctions au sein du Comité et de son Club. C'est un nouveau coup dur pour le comité.

Laurent PINAULT invite toutes personnes qui souhaitent aider le Comité pour la prochaine Olympiade 2024/2028 à le contacter. La prochaine réunion du Comité le lundi 13 mai, sera ouverte à tous les clubs.

Fin de la réunion à 21h.

Prochaine réunion **OUVERTE A TOUS** le lundi 13 mai 2024 à 18h30 salle n°1



Sandrine LOQUET

Secrétaire générale du Comité
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

sandrinoquet@sfr.fr
06 10 84 06 32

